

Ergomotricité et accompagnement de la personne âgée

MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux

Modalités : Formation en présentiel

Public : Soignants/aidants en EHPA/D ou à domicile

Lieu : Site partenaire

Dates :

Session 1 : 19 mai 2025 à l'EHPAD de Belle-Isle en Terre

Session 2 : 17 novembre 2025 à l'EHPAD de Loudéac

Horaires : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Durée : 1 journée
(7 heures)

Tarif : 176 € par participant
Déjeuner compris

Objectifs

Adopter un comportement «ergomoteur» et intégrer les aides techniques pour...

- ◆ Gagner en confort, en sécurité et en bien être pour l'agent et la personne accompagnée,
- ◆ Prévenir des troubles musculo-squelettiques (TMS),
- ◆ Préserver le potentiel d'autonomie de la personne âgée.

Prérequis

- ◆ Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Moyens et méthodes pédagogiques

- ◆ Séquence en espace de formation équipé et adapté
- ◆ Apports théoriques et méthodologiques
- ◆ Echanges d'expériences
- ◆ Démonstrations
- ◆ Application pratique et mise en situation
- ◆ Supports pédagogiques remis aux stagiaires

Effectif maximum

- ◆ 10 participants

Profil des intervenants

- ◆ Formatrice – Psychologue - Ergonome

Modalités d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluations des connaissances et/ou mises en pratique pendant la formation
- ◆ Auto-évaluation à l'issue

Suivi et évaluation de la formation

- ◆ Feuilles d'émargement
- ◆ Questionnaire de satisfaction
- ◆ Tour de table

Validation de la formation

- ◆ Attestation de présence
- ◆ Attestation de fin de formation

PROGRAMME

Notions théoriques :

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Les Troubles Musculo-Squelettiques,
- Les niveaux d'assistance de la personne,
- La classification d'effort des intervenants

Principes fondamentaux de mobilisation et de déplacement de la personne âgée :

- Verticalisation,
- Rouler / rehausser,
- Transfert...

Différents types d'aides techniques :

- Manuelles,
- Mécanisées,
- Motorisées.

Utilisation des aides techniques dans des activités à risques potentiels :

- Selon les tâches à réaliser,
- Selon la pathologie et le degré d'autonomie,
- En tenant compte de l'environnement.

* Dans le cadre de l'opération : «Santé & Bien-Être»

Cette action de formation est accessible sans contrepartie financière pour les adhérents au contrat groupe du CDG.

A noter : les repas des participants sont à la charge de leur collectivité ou de leur établissement.

INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

ACCESSIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.

N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

CONTACTS

CENTRE DE GESTION 22

Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX
02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr

Service Formation

02 96 58 59 73 / formation@cdg22.fr